

04 SEPTEMBRE 2024



Rapport annuel 2023

Introduction

Pendant plus de 5 ans, l'Association Maria Cristina a fait le choix de prodiguer des soins de « mieux-être » gratuitement, deux fois par mois à des personnes de tous âges, gravement atteintes dans leur santé, majoritairement en fin de vie.

Tout en étant financièrement saine grâce à des dons relativement conséquents (+ 24% par rapport à 2022), l'Association a connu une progression importante des demandes avant l'été (env. 50%) ce qui l'a mis en difficultés dès l'automne 2023, faute de rentrées supplémentaires.

Toute en sachant qu'elle devait changer son fonctionnement, et certainement renoncer à la gratuité des soins, l'Association a, dans l'urgence, drastiquement diminué le nombre de nouveaux patients.

Les principaux partenaires du réseau de soins palliatifs, informés par les défis auxquels l'Association devait faire face, ont continué à soutenir l'Association tout en réduisant le nombre des demandes.

Le comité a commencé à mettre en place une stratégie lui permettant de facturer les prestations au courant de 2024 en fonction du revenu estimé des personnes soignées.

Remarque :

Les intervenants sont rétribués. Depuis 2018 les tarifs sont restés inchangés. Toutes les thérapeutes avaient alors fait un geste envers l'Association en baissant leur tarif à CHF 100.00/ intervention (en comparaison: le tarif agréé par les assurances complémentaires est de CHF 150.00/ heure). Cela inclut les frais de déplacement ainsi que le matériel nécessaire au soin.

Activité

En 2023 l'Association a collaboré avec 6 thérapeutes et intervenants. Elles ont prodigué 294 soins et accompagnements auprès des patients et des proches aidants (- 19%¹). Le choix du soin se fait en fonction de la demande, et surtout en fonction du besoin du patient.

Il est à noter que la baisse des soins est surtout liée à la deuxième période de l'année ou le nombre des patients a été moindre.

Néanmoins, l'Association a offert soutien et soins à 45 personnes gravement malades tout au long de l'année, dont 27 nouveaux. Malgré les restrictions dès le mois de septembre, l'Association a honoré toutes les demandes.

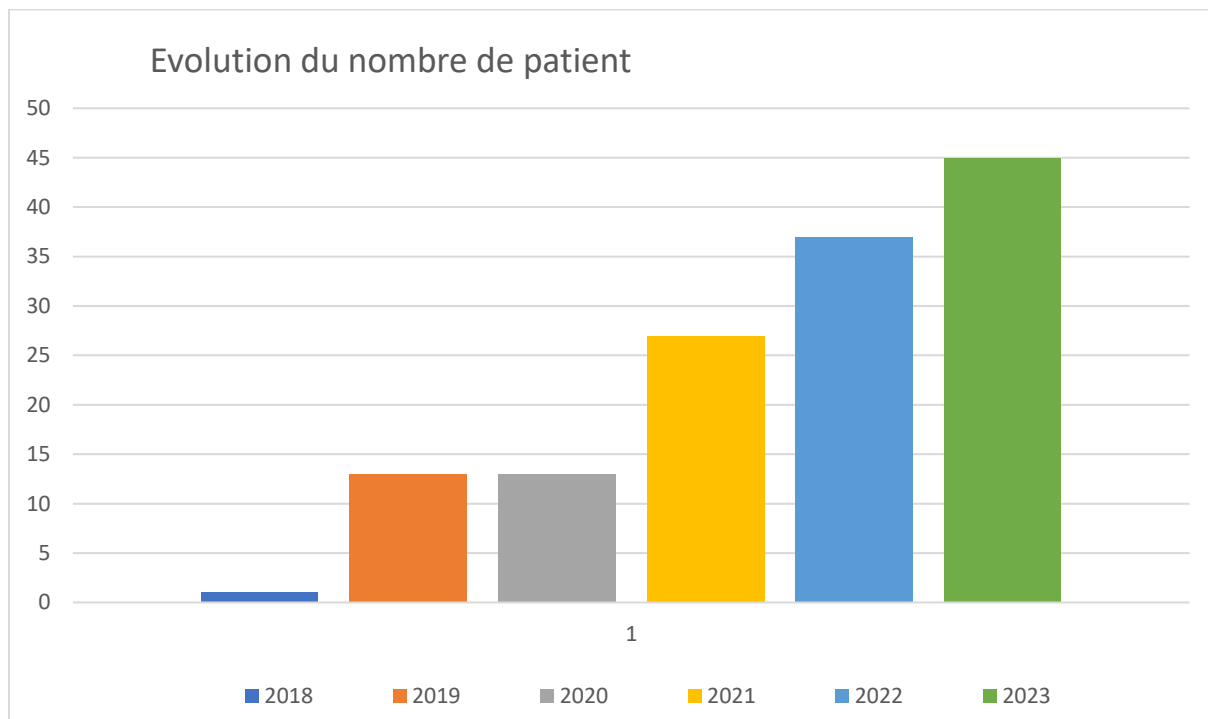
Pour les patients suivis de long date, le rythme de la prise en soin est resté identique, à savoir deux fois/ mois. Les nouveaux patients ont encore bénéficié d'un soin par mois, sauf en cas d'exception.

Il est à noter que certaines interventions sont uniques, soit parce que le patient ne souhaite pas d'autre soin, soit parce qu'il est hospitalisé, soit parce qu'il est décédé.

¹ Par rapport à 2022

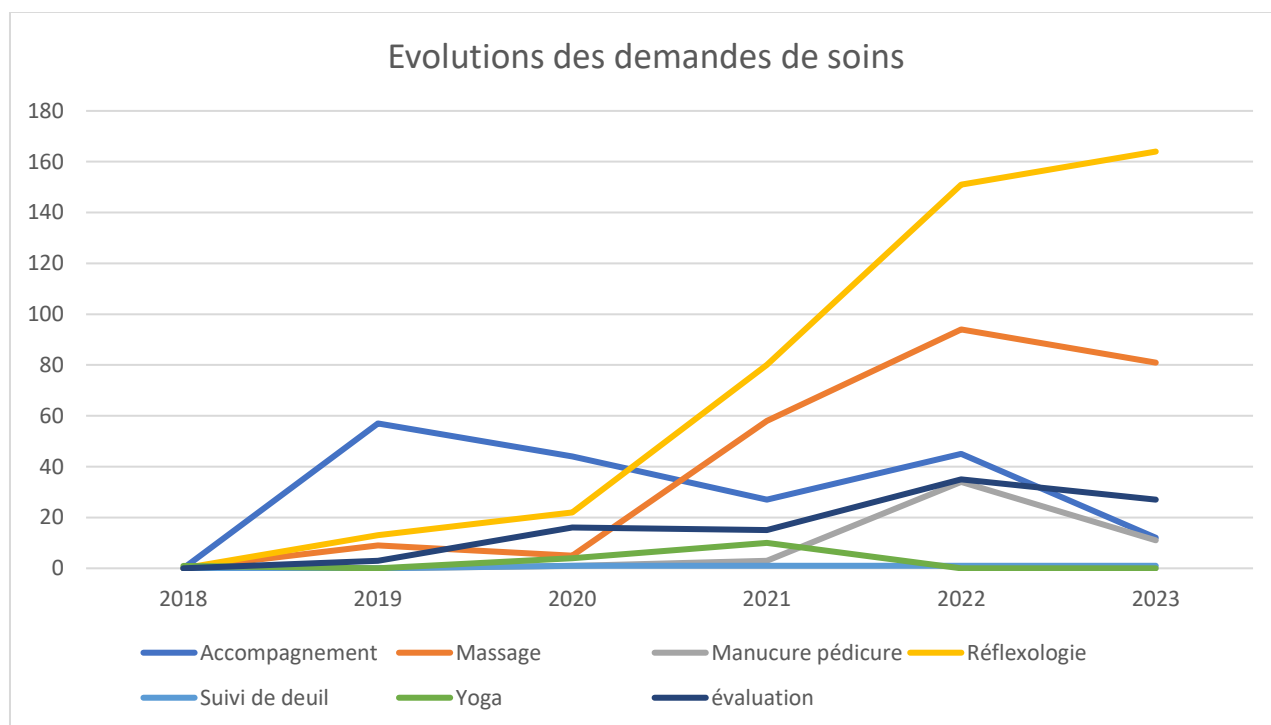
Évaluation de la demande

Depuis la création de l'Association en 2018, les demandes progressent de façon constante, avec une augmentation de 19%² de patients, malgré les restrictions dès septembre 2023.



² idem

La réflexologie et les massages ont le vent en poupe. Ils représentent 59 %, respectivement 31% des soins. La manucure et la pédicure, plus difficiles à faire soi-même, sont très appréciées, de même que le soutien et l'accompagnement par les thérapeutes.



Quelques autres données

Permanence téléphonique	Heures/ an	24 h
Gestion de l'Association* (non rétribuée)	Heures/ an	198 h (+40%)
Représentations (non rétribuées)	Heures/ an	20 h

* La gestion inclut la réfection du site internet, la mise en place de la boutique de Noël en ligne, la mise à jour de la comptabilité ainsi que la gestion des plannings des thérapeutes.

Recettes et charges

Recettes

L'Association ne bénéficie d'aucune subvention. Son activité est entièrement financée par les cotisations annuelles de ses membres et par des dons.

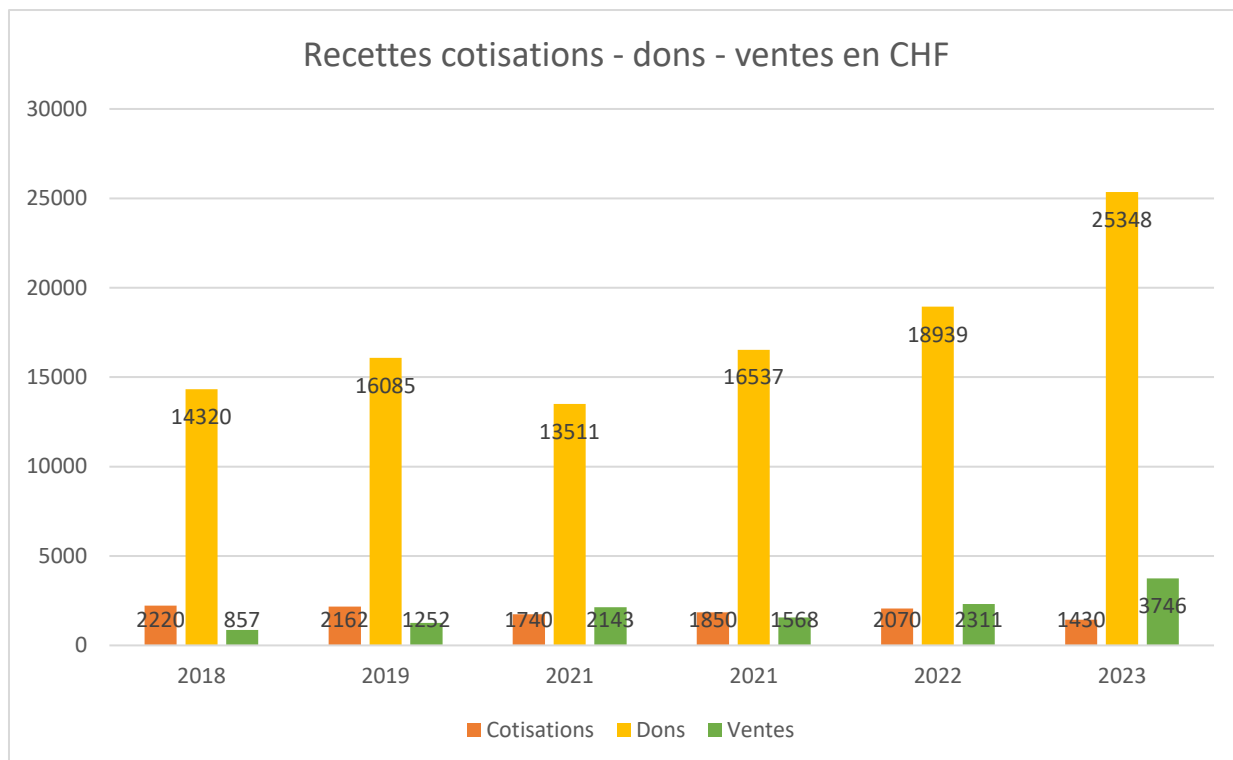
En 2023, l'Association a été soutenue par 48 membres (- 20 %) ayant payé leur cotisation, somme qui s'élève à CHF 1430.00.

Le nombre des donateurs a franchement augmenté (+ 51%). L'Association a récolté CHF 25'348.00, ce qui représente une augmentation de 26%. Il est à noter que cette somme a été 100% attribuée aux thérapeutes et autres intervenants

Les dons représentent la principale source de revenu, c'est-à-dire env. 80%, soulignant l'importance du soutien des donateurs. Même si l'Association continue à bénéficier de dons généreux, ils ne suffisent plus à couvrir l'ensemble des frais liés aux demandes de façon satisfaisante.

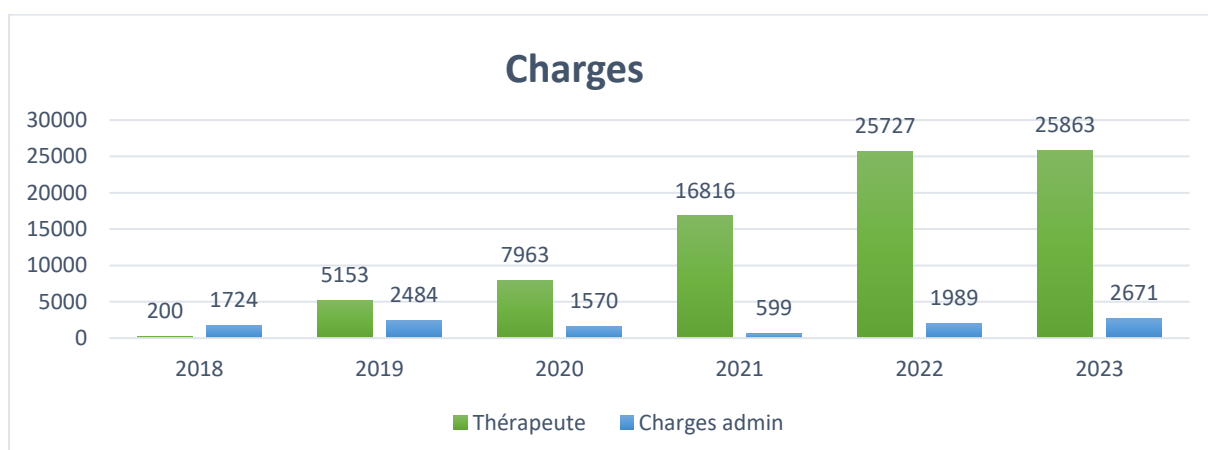
Deux autres apports financiers étaient le vide grenier à Coligny en septembre et la vente de Noël. Ces deux événements ont apporté de CHF 3746.00.

Pour la vente l'Association a reçu plusieurs dons sous forme de bijoux et de confitures délicieuses. Le bénéfice de la vente de Noël a été entièrement attribué à l'Association.



Charges

L'argent que l'Association récolte, sert à rétribuer les thérapeutes et les autres intervenants. D'autres frais potentiels sont tenus au plus strict minimum, comme les charges administratives, le matériel, etc. Tout ce qui peut être accompli par les membres du comité est effectué de façon bénévole.



Situation financière en résumé

Total des revenus (cotisations, dons, vente)	CHF	30'524
Charge de fonctionnement	CHF	2'671
Charges de personnel (thérapeutes, autres intervenants)	CHF	25'863
Total des charges	CHF	28'534
Résultat de l'exercice	CHF	1'990

Commentaires

En dehors des affaires courantes, l'année 2023 a été principalement consacrée à la réorganisation dans une situation d'urgence ainsi qu'à la mise à jour de l'informatique et de divers outils de gestion.

Après 5 ans de fonctionnement, l'Association Maria Cristina fait le constat que les soins de bien-être, de confort et de réconfort qu'elle propose, semblent répondre à une demande considérable des personnes gravement malades ainsi que de leurs proches.

L'Association Maria Cristina est une structure unique dans le canton.

Afin de pouvoir continuer son action, l'Association a besoin de moyens financiers plus conséquents. Elle doit impérativement rechercher des fonds pérennes et diversifier son financement. Pour ce faire l'Association a besoin de se former en recherche de fonds ainsi que de trouver personnes qui peuvent la soutenir dans cette tâche.

Grand-Lancy, le 04 septembre 2023

Pour le Comité
Verena Luchsinger, présidente